

PREVENTION EN MATIERE DE CAMBRIOLAGE SUR LE DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE



La Direction Territoriale de Sécurité de Proximité des Hauts-de-Seine vous rappelle des comportements à observer afin de vous prémunir contre les cambrioleurs sans scrupule !

En cas d'absence de votre domicile, pensez aux gestes simples :

- verrouillez votre porte à clé
- assurez vous que toutes les issues sont soigneusement fermées : fenêtres, volets, portails, velux
- ne laissez pas d'objets de valeurs à la vue du tout venant
- ne signalez pas votre absence par des mots écrits sur votre porte ou messages téléphoniques
- créez une illusion de présence par une lumière, un fond sonore, le passage régulier de vos voisins
- dans la mesure du possible, ne laissez pas votre courrier s'amonceler dans votre boîte aux lettres
- confiez vos clés à une personne de confiance, ne laissez jamais vos clés sous un pot de fleur, derrière les volets, sous le paillason, dans votre boîte aux lettres...

Durant toutes les vacances scolaires de l'année, dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances, la Direction Territoriale de Sécurité de Proximité des Hauts de Seine vous conseille de prendre contact avec les fonctionnaires de la Police Nationale de votre commune.

Les policiers effectueront des patrouilles régulières dissuasives aux abords de votre domicile, permettant une surveillance renforcée de ce dernier.



Une urgence. un signalement ?

